

Cote du document:	<u>EB/2020/131(R)/R.16/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 c) ii) a)</u>
Date:	<u>4 décembre 2020</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République du Tchad

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2025

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Information**

Observations de la Suisse	Réponse de la direction
<p>Nous sommes face à un document complexe, qui, à première vue, ne précise pas clairement la façon dont les différents acteurs participent à l'approche programmatique (FIDA, G5 Sahel, Fonds vert pour le climat et FAO), et nous demandons donc instamment que les rôles et responsabilités de chacun soient clairement délimités. On ne perçoit pas non plus clairement s'il s'agit d'un programme entièrement nouveau ou s'il regroupe des initiatives nationales pour former une initiative régionale.</p>	<p>Il nous semble que cette observation fait référence au Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C), qui relève du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pour le Tchad. Le SD3C s'articule comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le G5 Sahel établit l'accord-cadre couvrant les six pays participants, de concert avec les trois organismes ayant leur siège à Rome (OSR), sous la forme d'une lettre d'intention. • Ensuite, dans chaque pays, les activités du SD3C sont intégrées à un projet du FIDA déjà en place, qui leur assure un cadre institutionnel et opérationnel approprié. Sur le terrain, des accords sont signés avec les prestataires de services et les entités chargées de l'exécution des activités sur le terrain [services publics, ONG, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme alimentaire mondial (PAM)]. • Toutes les activités sont une transposition à plus grande échelle d'activités existantes dont l'impact et la valeur sont éprouvés dans les pays concernés. • Le Secrétariat du G5 Sahel assurera le suivi et la mutualisation des enseignements tirés au niveau régional, ainsi que la liaison avec d'autres entités, telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. • Les OSR y contribueront en fonction de leurs avantages relatifs: le PAM fournira une assistance technique et un appui aux communautés afin de renforcer leur résilience, en particulier dans les zones de conflit; la FAO apportera un appui concernant les bonnes pratiques durables en vigueur dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour favoriser la production et l'accès aux marchés; le FIDA aidera les agriculteurs à s'engager dans une agriculture de marché, tout en s'adaptant aux changements climatiques. • En outre, le FIDA assurera la liaison avec le Fonds vert pour le climat et lancera, avec les autres OSR, une campagne commune de levée de fonds.
<p>Conflit et consolidation de la paix. Si la dimension des "conflits" apparaît dans les intitulés et que la notion de "consolidation de la paix" est mentionnée à plusieurs reprises dans le texte ayant trait à la composante 1, ces éléments ne figurent pas dans la théorie du changement et ne sont pas explicitement décrits dans la stratégie. En outre, le cadre logique ne semble renfermer aucun indicateur en lien avec l'atténuation des conflits violents. Par conséquent, quelle est la stratégie envisagée pour la consolidation de la paix? De même, il nous semblerait opportun d'appliquer une gestion de programme adaptée aux situations de conflit dans des zones particulièrement sensibles, telles que le lac Tchad ou le Liptako-Gourma, où le programme devrait être exécuté.</p>	<p>Il nous semble que cette observation a trait au SD3C, qui relève du COSOP pour le Tchad.</p> <p>Dans le cadre du SD3C, nous prévoyons de contribuer à la résolution des questions liées aux conflits et à la consolidation de la paix en mettant à profit des actions concertées de développement et d'aide humanitaire. L'analyse a montré que les conflits au Sahel s'expliquaient par la rareté des ressources et l'absence de débouchés. Par conséquent, l'appui aux communautés rurales (agriculture, élevage, pêche) constitue un outil efficace, qui nous permettra d'aider les communautés à faire face aux effets des changements climatiques et à participer pleinement à la résolution des problèmes qui les touchent. À cette fin, les instruments suivants seront utilisés: Club d'écoute Dimitra; gestion de programme adaptée aux situations de conflit; plateformes de gestion locales; espaces communautaires pour la médiation sociale et la gestion de conflit.</p> <p>Plus particulièrement, dans cette région, nous nous attachons à travailler avec les organisations pastorales pour prévenir et régler les conflits relatifs aux ressources entre agriculteurs et éleveurs et pour sélectionner les filières qui présentent un intérêt pour les éleveurs. En plus des mesures prévues dans les pays, le Secrétariat exécutif du G5 Sahel, en sa qualité de bénéficiaire du don du FIDA, se charge des aspects liés à la consolidation de la paix au niveau régional. Pendant les six années d'exécution du SD3C, plus de 300 mesures de plaidoyer et de lobbying seront menées pour prévenir les conflits et les crises dans la région; elles devraient produire un impact considérable au sein des communautés ciblées.</p>

Observations de la Suisse	Réponse de la direction
<p>Personnes déplacées dans leur propre pays. Le problème des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays est mentionné dans l'analyse du contexte, mais n'est cité nulle part ailleurs dans le document. Nous reconnaissons que le FIDA n'intervient pas selon une logique humanitaire, mais il y a lieu de se demander comment le programme pourrait répondre aux besoins structurels des déplacés, en tant que groupe vulnérable.</p>	<p>Il nous semble que cette observation a trait au SD3C, qui relève du COSOP pour le Tchad.</p> <p>Nous convenons que la question des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans la région du Sahel revêt une grande importance. Au Tchad, on compte plus de 330 000 déplacés. Le programme régional SD3C inclut les déplacés parmi les bénéficiaires cibles. Le document de conception du programme fait référence au ciblage direct et l'une des mesures particulières de ciblage consiste à promouvoir l'instauration d'un dialogue inclusif et participatif entre les parties prenantes, en particulier entre les agriculteurs et les éleveurs, et entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil. En outre, nous insistons sur la nécessité d'améliorer le ciblage au démarrage du programme grâce à l'inclusion des jeunes, en particulier dans les régions frontalières où les migrations sont nombreuses. L'expérience acquise par le PAM dans ses travaux humanitaires et celle accumulée par la FAO dans le domaine du développement seront mises à profit pour faire en sorte que tous les groupes vulnérables intéressés par le programme soient pris en compte.</p>
<p>COVID-19. Les aspects relatifs à la pandémie sont mentionnés dans les intitulés, sans plus de précisions. Quelles réponses le programme apporte-t-il face à la COVID-19? D'après notre lecture de la situation, la COVID-19 devrait exacerber les besoins dans les contextes fragiles existants et pourrait faire naître de nouvelles dynamiques de conflit à travers la région. Dans quelle mesure et par quels moyens le programme entend-il influencer sur les forces à l'œuvre?</p>	<p>Il nous semble que ces questions portent sur le SD3C, qui relève du COSOP pour le Tchad.</p> <p>Le SD3C appelle à l'adoption de mesures résolues afin d'aider les communautés à faire face à la crise liée à la COVID-19. Les investissements destinés à améliorer les infrastructures de marché ciblent l'ensemble des segments des filières et renvoient aussi à la question des disponibilités en eau. Un appui sera fourni en vue de la mise en conformité avec les règlements d'hygiène sur les marchés physiques. Voici quelques-unes des mesures prévues dans le plan de travail et budget annuel pour faire face à la COVID-19 au Tchad: i) appui à la cellule de veille et d'actions contre la COVID-19, avec notamment la conception et l'exécution d'un plan d'action ad hoc en collaboration avec les organisations paysannes; ii) diffusion d'informations aux bénéficiaires concernant les gestes barrières applicables dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, mission assurée par des volontaires COVID-19; iii) mise en œuvre de mesures de prévention contre la COVID-19 dans les marchés ciblés.</p>
<p>Conclusion. En conclusion, le document met certes l'accent sur les dimensions que sont le renforcement de la productivité agricole, l'adaptation aux changements climatiques et l'intégration d'approches économiques régionales au niveau programmatique, mais il doit décrire de manière plus explicite les risques de conflit et les effets de la destruction provoquée par la COVID-19.</p>	<p>Nous remercions l'État membre pour son retour positif et espérons que nos explications répondent de manière satisfaisante aux inquiétudes qu'il a soulevées.</p> <p>Nous sommes d'accord sur l'ampleur et les particularités des défis que le programme régional aura à relever. Nous confirmons que le processus de conception a été mené selon une approche résolument participative, et que les solutions et propositions sont locales dans tous les pays visés, y compris au Tchad.</p> <p>Nous tenons également à souligner que, dans de nombreuses communautés, l'impact des activités exécutées dans le cadre du SD3C s'étendra sur plusieurs années. Ainsi, si le programme contribue à résoudre les défis associés aux à la COVID-19, aux conflits et aux changements climatiques, il permettra aussi d'étendre à plus grande échelle des solutions innovantes et éprouvées en cours d'exécution.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>La France se félicite du programme d'options stratégiques 2020-2025 pour la République du Tchad, dont l'orientation est conforme aux stratégies du pays. La diversification de l'économie est un impératif pour le développement du Tchad, l'objectif étant de favoriser un essor économique qui ne soit pas limité aux matières premières, dont les marchés sont instables et ne bénéficient pas directement à la population. Nous invitons le FIDA à assurer une coordination étroite et des synergies avec les autres parties prenantes, telles que l'Agence française de développement (AFD), qui appuie la production des semences et les politiques connexes du Tchad aux côtés de l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD), de l'Union européenne, de la Suisse et de la FAO. La collaboration avec l'AFD pourrait également être renforcée pour élaborer des politiques ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques, au régime foncier, au développement des filières, à la création d'organisations interprofessionnelles et à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. En effet, l'AFD finance plusieurs projets destinés à renforcer les cadres sectoriels législatifs et réglementaires (PASTOR, PROFISEM, GERTS, appui au Gouvernement tchadien pour la préparation de la COP 15).</p>	<p>Nous prenons bonne note de cette invitation à coordonner notre action avec celle de l'Agence française de développement (AFD) et d'autres partenaires de développement et tout sera mis en œuvre à cet effet au cours de l'exécution du programme de pays.</p> <p>Les projets en cours et toutes les interventions planifiées au titre du COSOP seront menés en collaboration avec les autres parties prenantes et partenaires de développement présents dans les différents domaines concernés. Le personnel du Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER) s'est déjà mis en relation avec les partenaires œuvrant dans le secteur des semences et l'Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement.</p> <p>Nous reconnaissons l'expérience engrangée par l'AFD dans l'appui aux organisations interprofessionnelles. Une première initiative sera lancée pour la filière du sésame dans le cadre du RePER et en partenariat avec une agence française (Team Créatif), le but étant de créer une marque. Le FIDA travaillera avec des partenaires et l'AFD afin de renforcer l'élaboration des politiques, comme proposé.</p>
<p>Enfin, nous souhaiterions obtenir des informations complémentaires sur la façon dont le COSOP et les opérations du FIDA s'articulent avec l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel.</p>	<p>Le Tchad est l'un des 12 pays visés par l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Nigéria, Sénégal, Soudan et Tchad) et est inclus dans le programme régional du Fonds vert pour le climat intitulé "Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente face au climat et à faibles émissions" (IGREENFIN), qui contribuera à l'exécution de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel. L'IGREENFIN sera le premier programme officiel mené au titre du programme-cadre du Fonds vert pour le climat en faveur de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Les ressources accordées par le Fonds vert pour le climat dans le cadre de l'IGREENFIN compléteront le nouveau projet du FIDA intitulé Renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes au Tchad et permettront de mieux lutter contre les effets des changements climatiques dans le pays. Au titre de ce nouveau COSOP, le programme-cadre offrira un cadre catalyseur pour la mobilisation de ressources supplémentaires aux niveaux national et international, pour le renforcement de la collaboration et de la coordination de l'assistance technique et financière fournie par la communauté internationale à l'initiative Grande Muraille verte, notamment au Tchad, et pour l'amélioration du suivi, de la vérification et de la déclaration des progrès et réalisations accomplis au niveau national au cours de l'exécution du programme de pays.</p>

Observations des États-Unis	Réponse de la direction
<p>La direction peut-elle expliquer en quoi la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette, qui limite l'octroi des dons aux pays exposés à un risque de surendettement élevé, influera sur le COSOP pour le Tchad?</p>	<p>La liste des pays admis à bénéficier du CSD sera établie avant le démarrage de FIDA12 et des financements sous forme de dons seront mis à la disposition des pays classés "rouges". Le montant total des ressources disponibles pour les pays classés "rouges" sera fonction du résultat de la reconstitution, et le SAFP sera appliqué à l'enveloppe globale réservée à cette catégorie de pays. Ainsi, le Tchad, s'il est classé "rouge", recevra une part de l'enveloppe totale des dons. Dans le cas contraire, il bénéficiera d'une allocation au titre du SAFP et de conditions adaptées à son niveau d'endettement. Les priorités et les programmes inscrits dans le COSOP devraient rester inchangés, quel que soit le niveau de surendettement du pays.</p>